

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (HPR), DORS / 2015-17

SECTION 1: PRODUIT ET LA IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom Chimique Non applicable.

N° CAS Mixture

Nom Commercial DuPont™ Silicone Lubricant

Code du produit. Aucun

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée Lubrifiant Utilisations Déconseillées Aucun

Identification de la société Finish Line Technologies, Inc.

50 Wireless Blvd. Hauppauge, NY 11788

Téléphone (631) 666-7300

Email (personne compétente) <u>SDSinfo@finishlineusa.com</u>

Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence Wédicale: PROSAR 24 hr: 1-800-217-5157 / 1-651-523-0304

Transport d'urgence: CHEMTREC 24 hr. 1-800-424-9300 / 1 (703) 527-3887

(Collect calls accepted)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

HPR / WHIMIS 2015 / GHS Classification

Éléments d'étiquetage

Symbole de Danger

Flam. Aerosol 1; Skin Irrit. 2; STOT SE 3; Asp. Tox. 1







Page: 1/6

Mention(s) de Danger

Aérosol extrêmement inflammable.

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les

voies respiratoires.

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseil(s) de Prudence

Révision: November 22, 2021

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas

fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Récipient sous pression - Ne pas perforer, ni brûler, même après

Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une

température supérieure à 50 °C/122 °F. Éviter de respirer les aérosols.



Se laver mains et la peau exposée soigneusement après manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la victime respire difficilement, la placer sous oxygène. Traiter symptomatiquement. Si les symptômes persistent alerter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. Si l'irritation (rougeurs, éruption ou apparition de cloques) s'étend, consulter un médecin. Traiter symptomatiquement. Les vêtements contaminés devront être blanchis avant de les réutiliser.

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.

Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Conserver le récipient bien fermé.

L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale. Se renseigner auprès de spécialistes ou auprès des autorités locales.

Tenir hors de portée des enfants.

Autres dangers

Aucun

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux	% wt.	N° CAS	
Heptane, branched, cylic and linear	15 - 25	426260-76-6	
Distillates (petroleum), hydrotreated light	15 - 25	64742-47-8	
Distillates (petroleum), blend of various solvent-refined and hydrotreated heavy paraffinic and residual oils	1 - 20	mixture	
Propane	5 - 15	74-98-6	
Butane	5 - 15	106-97-8	

Autres informations - Aucun

SECTION 4: PREMIERS SECOURS



Description des premiers secours

Inhalation

Contact avec la Peau

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la victime respire difficilement, la placer sous oxygène. Traiter symptomatiquement. Si les symptômes persistent alerter un médecin.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. Si l'irritation (rougeurs, éruption ou apparition de cloques) s'étend, consulter un médecin. Traiter symptomatiquement. Les vêtements contaminés devront être blanchis avant de les réutiliser.

Révision: November 22, 2021 Page: 2/6



Contact avec les yeux Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste,

consulter un médecin.

Ingestion Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... NE

PAS faire vomir. Ne rien administrer par la bouche à une personne

inconsciente.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires. Provoque une irritation cutanée. L'inhalation de vapeurs

peut provoquer somnolence et vertiges.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats

et traitements particuliers nécessaires

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON ou un médecin.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

-Moyens d'Extinction Appropriés Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre

chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.

-Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser de jet d'eau.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du

mélange

Vapeur très inflammable (point d'éclair inférieur à 23°C).

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de

protection appropriés en cas d'incendie. Maintenir les récipients au

frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et

procédures d'urgence

Conseils aux pompiers

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter le contact

avec la peau et les yeux.

Précautions pour la protection de l'environnement Empêcher le liquide de pénétrer dans les égouts, dans les caves et

dans les fosses et tranchées de travail.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Couvrir les déversements avec un matériau absorbant inerte. Placer

dans un conteneur pour élimination ou récupération.

Référence à d'autres sections

Autres informations

Aucun Aucun

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans

danger

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser le produit dans un endroit bien aéré seulement.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

-Température de stockage

Conserver dans un endroit frais et bien ventilé.

-Matières incompatibles

Ce produit doit être stocké à l'écart des fortes sources de chaleur et

des produits chimiques oxydants.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Lubrifiant

Révision: November 22, 2021 Page: 3/6



SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition sur le lieu de travail

		(8 h TWA)		VLE		
		OEL	TLV	OEL	TLV	
SUBSTANCE.	N° CAS	(Canada)	(ACGIH)	(Canada)	(ACGIH)	Remarque:
Heptane, branched, cylic and linear	426260-76-6	400 ppm	1500 mg/m ³	500 ppm		
Oil mist (mineral)		5 mg/m3	5 mg/m3 ^(I)	10 mg/m3		^(l) Inhalable
Propane	74-98-6	1000 ppm	Aspyx.#			#

*Assure minimum oxygen content of work atmosphere.

Méthode de surveillance recommandée

NIOSH 1500 (hydrocarbons, B.P. 36 - 216 °C); NIOSH 5026 (Oil mist;

mineral)

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Assurer une ventilation efficace afin d'être en conformité avec la limite

d'exposition sur le lieu de travail.

Équipement personnel de protection

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection pour les yeux (lunettes de protection, écran facial ou lunettes de sûreté).



Protection de la peau (Protection des mains/ Divers)

Porter des gants adaptés si un contact prolongé avec la peau est

probable (Caoutchouc nitrile)



Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.



Dangers thermiques Non requis normalement.

Contrôles D'exposition Liés À La Protection De

Rien de connu

L'environnement

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Couleur.

Odeur

Seuil Olfactif (ppm)

Point de Fusion (°C) / Point de Congélation (°C)

Point/intervalle d'ébullition [°C]:

Point d'Eclair (°C) Taux d'Evaporation Inflammabilité (solide, gaz) Intervalle de limites d'Explosivité Pression de Vapeur (Pascal) Densité de Vapeur (Air=1) Masse volumique (g/ml)

Solubilité (Eau)

Liquide / Gaz liquéfié Claire / Incolore Pétrole dénaturé Non disponible Non disponible Non disponible 94 - 98 (201 - 208 °F) -104 (Propane) Non disponible

Extrêmement inflammable 2.1% - 9.5% v/v (Propane) ca. 95 x 104 (Propane) ca. 1.56 @ 0°C (Propane)

Non disponible Non disponible

Révision: November 22, 2021 Page: 4/6



Solubilité (Autre)

Coefficient de Partage (n-Octanol/eau)

Température d'Auto-Inflammabilité (°C)

Non disponible

Température de Décomposition (°C)

Viscosité Cinématique (cSt)

Propriétés explosives

Non Explosif.

Propriétés comburantes

Non oxydant.

Autres informations VOC content = 59% by wt.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Stable dans les conditions normales.

 Stabilité chimique
 Stable.

 Possibilité de réactions dangereuses
 Non attribué.

Conditions à éviter Éviter tout contact avec une source de chaleur ou d'inflammation.

Matières incompatibles Agents oxydants forts

Produit(s) de décomposition dangereux Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Fumée âcre, Divers

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Itinéraire d'expositions: Inhalation, Contact avec la Peau, Contact avec les yeux

Toxicité aiguë Orale: LD50 >5 g/kg-bw

Cutanée: LD50 >2 g/kg-bw

Inhalation: LC50 = 65 - 103 mg/L (Vapeur), 4-hr. rat

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les

voies respiratoires.

Irritation/Corrosivité Provoque une irritation cutanée. L'exposition répétée peut

provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Provoque

une irritation oculaire.

Sensibilisation Non sensibilisant pour la peau.

Toxicité à dose répétée NOAEC: 12350 mg/m3 (2 yr, inhal., rat, Effets systémiques)

LOAEC: 1650 mg/m3 (2 hr, inhal., rat, CNS effects)

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Cancérogénicité Pas de données. Il est peu probable de présenter un danger

cancérogène à l'homme.

NTP	IARC	ACGIH	OSHA	NIOSH
Non.	Non.	Non.	Non.	Non.

Mutagénicité Il n'y a aucune preuve de potentiel mutagène.

Toxicité pour la reproduction Pas d'informations disponibles

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité - Substances in preparations / mixtures

Heptane, branched, cylic and linear (CAS# 426260-76-6) - Par analogie avec des produits apparentés:

A court terme LL50 (96 heures): >13.4 mg/L (Oncorhynchus mykiss)

EL50 (48 heures): 3 mg/l (*Daphnia magna*, mobility) EC50 (96 heures): 13 mg/l (*Pseudokirchnerella subcapitata*)

À long terme NOELR (28 jours) 1.5 mg/l (Poissons) QSAR

LOEC (21 jours): 0.32 mg/l (Daphnia magna)

NOEL (96 heures) 6.3 mg/l (Algae)

 Persistance et dégradabilité
 Non disponible.

 Potentiel de bioaccumulation
 Non disponible.

Révision: November 22, 2021 Page: 5/6



Mobilité dans le sol Résultats des évaluations PBT et vPvB Autres effets néfastes Non disponible.
Pas classé comme PBT ou vPvB.
Rien de connu

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.Se renseigner auprès de spécialistes ou auprès des autorités locales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport maritime **Transports terrestres** Transports aérien (TDG) (IMDG) (OACI/IATA) **Numéro ONU** 1950 1950 1950 Aerosols, flammable Aerosols, flammable Aerosols, flammable Désignation officielle de transport Classe(s) de danger pour le transport 2.1 2.1 2.1 Non applicable Non applicable Groupe d'emballage Non applicable Dangers pour l'environnement Non. Non. Non. Précautions particulières à prendre Aucun attribué Aucun attribué Aucun attribué par l'utilisateur

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC: Non applicable

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Ce produit a été classé conformément à la section 12 de la CPR et le FDS contient toutes les informations exigées par la CPR.

Canada (DSL / NDSL) - Tous les produits chimiques listés.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 2.

Date de préparation: November 18, 2021

Disclaimer: We believe the statements, technical information and recommendations contained herein are reliable, but they are given without warranty or guarantee of any kind. The information contained in this document applies to this specific material as supplied. It may not be valid for this material if it is used in combination with any other materials. It is the user's responsibility to satisfy oneself as to the suitability and completeness of this information for the user's own particular use.

Révision: November 22, 2021 Page: 6/6